



**COMASE**

Management Consulting

Avenue Paul Pastur 361  
6032 Charleroi • Belgique  
Tél : + 32 71 299 120  
Fax : + 32 71 299 112



Service public  
de **Wallonie**



**SERVICE PUBLIC DE WALLONIE**

**DIRECTION GENERALE OPERATIONNELLE ECONOMIE, EMPLOI ET  
RECHERCHE**

**DIRECTION DES RESEAUX D'ENTREPRISES**

**EVALUATION DU CLUSTER ECO-CONSTRUCTION**

---

**N° de référence du dossier : CSCh N°06.04.02-14A85 – ECO-CONSTRUCTION**

**DOCUMENT CONFIDENTIEL - Synthèse**

Evaluation réalisée par :

COMASE S.A.  
Avenue Paul Pastur, n° 361  
6032 CHARLEROI  
<http://www.groupecomase.com>

TVA BE 0442.365.431  
RPM Charleroi  
FORTIS : BE77 2600 3903 0142  
DEXIA : BE82 0682 3142 6768  
ING : BE13 3600 4847 4239  
comase@groupecomase.com  
www.groupecomase.com

Septembre 2014  
Dossier : CO/2014/0015  
Document : CO/2014/000910/v.1



## 1. Contexte et méthodologie

Cette évaluation se situe au **terme du troisième triennat** du cluster, dans la perspective de **l'éventuelle reconduction de sa reconnaissance pour un prochain triennat**.

Elle a été réalisée sur base

- d'une analyse documentaire, complétée par plusieurs rencontres avec les responsables du cluster ;
- d'une analyse quantitative portant sur la représentativité du cluster et les données économiques des membres ;
- d'une enquête réalisée auprès des membres (92 réponses, soit plus de 41% de taux de réponse) ;
- d'un groupe d'animation avec plus d'une dizaine de membres et/ou stakeholders.

## 2. Historique et objectifs du cluster

**L'ASBL "cluster Eco-Construction" a été formellement constituée le 20/03/2006** par l'acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce le 02/05/2006 avec **32 membres fondateurs** et a pour but de « favoriser le développement de l'Eco-construction en Wallonie de manière non exhaustive :

- 1) d'aider les acteurs de l'éco-construction (entreprises, associations, ...) à se connaître ;
- 2) de favoriser la connaissance de l'environnement du secteur de l'éco-construction en Wallonie, en Belgique et à l'étranger et d'intensifier les relations de partenariats avec les différents acteurs du secteur et des secteurs connexes en établissant une liste de leurs spécialités et spécificités ;
- 3) de créer un cadre de travail entre les entreprises du cluster de manière à accroître les retombées économiques en faveur des entreprises wallonnes et PME sous-traitantes ;
- 4) d'encourager et faciliter les partenariats et les synergies entre les entreprises du secteur ;
- 5) d'organiser une veille des pratiques menées en et hors de la Wallonie (benchmarking) et de jouer un rôle d'interface (au niveau national et européen) en stimulant la participation de ses membres à des colloques et à des projets (nationaux, européens et internationaux) ;
- 6) d'amplifier et encourager le développement technologique ;
- 7) développer une approche commerciale permanente ;
- 8) d'assurer la promotion du secteur (foires, ...) ;
- 9) de favoriser la création et le développement d'activités nouvelles ou de produits nouveaux dans les créneaux où les entreprises ne sont pas présentes ;
- 10) de concevoir, réaliser et suivre des projets locaux, régionaux, nationaux, européens ou internationaux dans le domaine de l'éco-construction ;
- 11) d'identifier des besoins en formation, de concevoir des nouveaux modules et d'organiser des formations en complémentarité avec l'offre existante et d'intervenir en tant que formateurs dans le domaine de l'éco-construction».

C'est après une **année 2011 consacrée à cette reprise en main du cluster** – année pour laquelle le cluster n'a pas été reconnu officiellement, que le CA a décidé d'introduire fin 2011 la demande de reconduction à la RW pour un troisième triennat qui a fait l'objet de la présente évaluation.

**Son siège social a été déplacé fin 2013** et est aujourd'hui situé au sein du Centre Technologique de l'Université de Namur.



### 3. Représentativité du cluster

---

Le cluster éco-construction vise **toutes les filières du secteur de la construction** et a lui-même défini les **différents groupes d'acteurs qui doivent le composer** (architectes, constructeurs, fabricants et fournisseur d'éco-matériaux, bureaux d'étude, acteurs de l'épuration/récupération des eaux, organismes d'information et de promotion et centres de recherches, hautes écoles et universités.

**A juin 2014**, le cluster compte 223 membres effectifs ou aspirants (+87% par rapport au précédent triennat) parmi lesquels nous retrouvons **83% d'entreprises privées** (ou indépendants) et 12% d'acteurs en R&D, éducation et formation. 92% des entreprises privées membres sont établies en **Wallonie dont la majorité dans les provinces du Hainaut (28%), de Namur (23%) et de Liège (21%)**. Nous constatons donc au fil du temps une **ouverture du cluster** a davantage de membres et vers les provinces hors Province de Namur.

**La représentativité en termes de masse critique à l'échelle régionale constitue un des points forts du cluster Eco-Construction** qui rassemble les pionniers du secteur et entreprises leaders et qui couvre **l'ensemble de la chaîne de valeur** de la construction.

Les entreprises du cluster sont en **majorité des micro-entreprises** et on constate donc que le cluster s'est principalement renforcé par un accroissement du nombre de petites entreprises.

### 4. Stratégie

---

Le cluster se fixe pour objectifs d'identifier les **impacts environnementaux** des projets qui privilégient la lumière naturelle et intègrent des **principes bioclimatiques** et garantissent une bonne **isolation thermique**, d'utiliser des **matériaux 'écologiques' ou 'naturels'**, des techniques de construction qui nécessitent plutôt de la **main d'œuvre**, de favoriser l'utilisation des **énergies renouvelables** et le choix d'**équipements 'intelligents'**.

Le cluster a pour ambition de constituer un **réseau d'échanges économiques et de connaissances, et de représenter un relais pour le secteur de l'éco-construction** en rassemblant un grand nombre de **filières spécialisées**, en faisant la **promotion des nouvelles technologies**, en **relayant les avis et besoins** des différents acteurs auprès des politiques, en accompagnant un **ancrage local** de l'éco-construction, en créant un **label de qualité** et en collaborant avec tous les **partenaires** actifs dans ce domaine.

Le cluster a pour vision de **confirmer l'éco-construction comme un secteur de pointe et d'avenir pour la Wallonie** et a formalisé sa **stratégie en 3 axes : Promotion et évolution ; Recherche, veille et évolution ; Partenariats**.

D'un focus sur les éco-matériaux, le cluster a également évolué vers les **matériaux et techniques innovants** (systèmes intelligents de gestion de l'énergie/ventilation, domotique,...) et les besoins et actions futures du Cluster sont maintenant approfondis via des **groupes de travail (GT)** amenés à former la colonne vertébrale du Cluster durant les années à venir.

**Pour l'avenir**, le cluster se fixe plusieurs **objectifs et pistes d'actions prioritaires** telles que :



- multiplier et intensifier le travail des **grappes locales** et ainsi développer une **offre locale complète** au candidat bâtisseur en éco-construction ;
- se positionner, et positionner ses membres le plus en amont possible, en regard des futures **normes NZEB** ;
- soutenir et inciter les initiatives de **création/développement d'activités régionale de fabrication d'éco-matériaux et/ou matériaux innovants** ;
- de manière globale, asseoir la **notoriété** du cluster et assurer sa **pérennité en termes financiers**.

En matière de **Stratégie de « Smart Specialisation » (3S)**, le cluster apparaît comme naturellement proche du concept par sa **spécificité sectorielle forte** (niche de spécialisation en regard de la construction « traditionnelle ») et **ses activités et collaborations contribuent au développement d'une stratégie régionale de spécialisation intelligente**.

De manière générale, il ressort de l'enquête que 88% des membres répondants sont satisfaits à très satisfaits de la stratégie poursuivie par le cluster Eco construction.

Les membres considèrent en grande majorité que **les actions du cluster sont indispensables et complémentaires à celles des autres réseaux d'entreprises**.

## 5. Réalisations et résultats

L'**enquête internet** sur les actions menées montre que 50% ou plus des membres répondants se sont **impliqués dans les axes 1 (connaissance entre membre et connaissance du secteur) et 4 (promotion) qui sont également ceux pour lesquels un grand nombre d'actions ont été menées par le cluster**.

**Dans l'ensemble** les répondants sont **en moyenne « très satisfaits à satisfaits »** des actions mises en œuvre par le cluster et en particulier :

- Les activités de **promotion locale et internationale** ;
- Les actions favorisant la **connaissance mutuelle de ses membres ainsi que l'environnement** ;
- Le renforcement des **liens commerciaux entre les membres** ;
- La mise en relation et **collaboration avec d'autres réseaux d'entreprises**.

**Néanmoins, les actions résolument orientées vers le développement de l'activité commerciale et vers le soutien à l'innovation et au partenariat technologique ne suscite pas encore suffisamment la satisfaction des répondants.**

Les membres rencontrés soulignent en particulier l'importance du cluster en tant que **réseau d'experts, outil de veille sectorielle, mais aussi de « lobbying »**, lieu de collaborations et partenariats entre membres, vitrine promotionnelle du secteur et du savoir-faire local, et enfin, offre de mutualisation de moyens permettant d'accéder à des marchés, projets, voyages d'études qui n'auraient pas été accessibles en tant qu'entreprise individuelle. **En matière d'actions de formation, il semble qu'un potentiel de développement existe** et des attentes en la matière sont formulées par les membres.



Le cluster a obtenu en 2013 le **label de bronze dans le cadre de l'analyse de ses performances par l'ESCA** (European Secretariat for Cluster Analysis).

## 6. Dynamique interne

L'asbl éco-Construction a procédé à une **refonte des statuts** qui ont été adoptés en 2013. Et un travail a été fait au niveau de **l'ouverture à de nouveaux membres**.

Le **Conseil d'Administration** est actuellement composé de 15 membres dont 10 entreprises, 3 fédérations et groupements d'entreprises, 1 centre de recherche et une association de promotion.

**Le cluster a fonctionné au ralenti à la fin de son 2e triennat d'activités** (fin 2009 et début 2010) et a notamment connu le départ de son animateur principal et des **problèmes financiers** menant à une menace de faillite. Suite à ces problèmes, la **nomination d'un nouveau coordinateur** a depuis permis de relancer la pleine activité du cluster en collaboration avec le **renouvellement et la meilleure implication du CA**. L'équipe d'animation a été à nouveau renforcée en 2013 et 2014 et est actuellement composée de **7 personnes**.

Le cluster a également mis en place au cours de ce triennat des **Groupes de Travail spécifiquement dédiés au développement et à la gestion du cluster** (communication, gestion).

Outre ces GT, d'autres **Groupes de travail thématiques** sont constitués (eau, santé, matériaux, ventilation, formation) ainsi que des **Grappes locales** d'entreprises qui rassemblent des artisans locaux (rayon de 50 km) et s'intéressent par conséquent à la mise en réseau avec des acteurs proches de leur territoire.

Si on peut regretter la **part importante de temps de travail administratif** notamment en reflet de la part importante de projets européens Interreg dans lesquels le cluster est impliqués (ces projets étant fort consommateur en reporting et autre suivi administratif), on constate que les axes mobilisant le plus l'équipe d'animation sont en **adéquation avec la stratégie actuelle du cluster** (réseau d'échange et promotion).

Enfin, **les répondants à l'enquête se déclarent satisfaits à 91% par la dynamique globale instaurée au sein du cluster par l'animateur/coordinateur** (+33% par rapport à l'évaluation précédente).

Le cluster ne dispose d'**aucun outil de gestion spécifique** et le principal outil d'animation utilisé est le **site internet** hébergé sur le portail des clusters wallons.

## 7. Partenariats

En matière de **partenariats au niveau régional et national**, citons en particulier de nombreux contacts et actions communes dans le cadre des **projets européens** Greenov, BATID<sup>2</sup>, REEMPLOI ; la collaboration avec le **cluster Ecobuild** notamment pour la création du 1er annuaire Eco-Construction ; la participation au processus de création de la 1ère **Alliance Emploi Environnement**



dans le cadre du Plan Marshall 2 .vert et à ses actions ; les relations récurrentes avec le **pôle de compétitivité Greenwin** et des collaborations autour des appels à projets ; la prise de position du Cluster sur la PEB/NZEB et normes à atteindre en vues des échéances 2020-2050 en collaboration avec les **Services Publics Wallons** ; les relations avec le cluster **CAP2020** et les réunions du **collège des clusters**.

En matière de **partenariats au niveau international**, citons également en particulier la publication avec les partenaires du projet européen BATID<sup>2</sup>, du "Guide Transfrontalier de la Construction durable"; la participation avec l'Awex, le BEPN et la Financière du Bois à différentes missions commerciales au Québec ; la participation du cluster à la rencontre et aux ateliers transrégionaux à Châlons-en-Champagne ; la mise en place de programme d'actions communes et de visites communes avec CD2E (Loos en Gohelle Fr) et LQE (Lorraine Fr); les échanges de bonnes pratiques et avec le CCI des Ardennes (Fr), Nord Picardie Bois, BEPN, Eco Origin Rennes, Ligne Bois dans le cadre de BATID<sup>2</sup> ; le renforcement des contacts avec le cluster autrichien (Energie Institut du Vorarlberg) ; le travail avec partenaires européens et bruxellois pour un cluster européen de PME (Greenov) axé sur la rénovation verte ; ou encore l'accueil du cluster espagnol (Del Granito) et travail sur un projet de partage d'excellence entre clusters (également avec cluster Nantes).

Les **contacts et collaborations déjà initiées avec certain(e)s de ces organismes/régions** sont à souligner dans le cadre d'une réflexion de développement de stratégie de spécialisation intelligente.

## 8. Financement et perspectives de développement

**La situation financière du cluster s'est fortement améliorée mais nécessite toujours une attention particulière**, une gestion stricte de ses finances et l'activation de sources d'autofinancement.

**Les comptes et bilans actuellement disponibles montrent des exercices en bénéfice depuis 2 ans et des produits d'exploitation ayant plus que doublé en 3 ans** principalement en termes de **subsidés liés aux projets européens**.

**La situation de trésorerie demeure tendue et le cluster se doit de reconstituer un Fonds social lui permettant de réduire son endettement court terme** (crédit de caisse).

Le cluster envisage sa pérennité financière par un **accroissement du nombre de membres** et donc des cotisations et son engagement dans de **nouveaux projets européens**.